



LES REPRESENTANTS CGT AU CHSCT

Arnaud CHASSAING Titulaire (DRFIP)
Bernard MOURGUES Suppléant (DOUANES)
Axel ESCOT Titulaire (DRFIP)
Valérie BARRERE Experte (Douanes)

Hubert GALLAND Suppléant (DIRCOFI)
Christophe LARROUDE Suppléant (Douanes)
Frédéric MANCINI Titulaire (Douanes)

cgt.drifip33@dgfip.finances.gouv.fr
snad-cgt-bordeaux@douane.finances.gouv.fr
cgt.dircofi-sudouest@dgfip.finances.gouv.fr

COMPTE RENDU CHSCT33 du 28 novembre 2017

JOYEUX NOEL !!!!



C'est Noël avant l'heure!!! Et pour nous permettre de profiter au mieux de notre après-midi, le Président du CHSCT nous a gracieusement convié à cesser tout débat à 12h30. Selon nous, l'appel téléphonique reçu en pleine séance devait être plus important que les conditions de travail vous concernant. Une preuve de plus que la Direction est attachée à un dialogue social de qualité, performant et surtout expéditif...

POINT 1 : Examen des *Registres Santé et Sécurité au Travail*

ETAT DU RESEAU: En préalable à l'examen des fiches RSST, la CGT a réitéré son souhait de se voir communiquer l'audit concernant le chauffage des différents sites girondins. En effet, comme pressenti, l'été étant terminé et nous rapprochant dangereusement de la période hivernale, des inscriptions RSST sont en cours. Nous demandons depuis maintenant des mois un recensement des sites à problèmes concernant le thermique (chaud et/ou froid) afin de pouvoir agir rapidement dans les sites en difficulté. Nous espérons que la Direction n'oubliera pas une fois de plus cette demande. Si tel est le cas, nous serons donc obligé de faire inscrire ce point à l'ordre du jour, en février prochain.

Douanes

L'annotation relatée sur le registre des Douanes concerne des flaques d'urine signalées par la femme de ménage sur le sol des WC au rez-de-chaussée de l'immeuble cours de Tournon à Bordeaux.

Du coup, la Direction des Douanes a réalisé un affichage dans chaque toilettes du bâtiment. Ce n'est pas la première fois que les sanitaires de cet immeuble sont souillés. Nous attendons une réponse ferme de la Direction qui déclare suivre le sujet « à la trace ».

DRFIP

Libourne (Wilson): La CGT a demandé à la Direction ce qu'elle faisait pour le stationnement concernant ce site. Rappelons qu'elle avait promis aux agents plusieurs choses : destruction des box, demande de places de stationnement à la Mairie (même si cela pose problème pour l'ensemble des Libournais), place spécifique pour que le cadastre puisse décharger son matériel, etc... A ce jour, rien n'a encore été fait. La CGT a donc rappelé que promettre c'est bien, mais tenir ses promesses, c'est encore mieux.

Restaurant inter-administratif de Libourne: L'état de ce restaurant pose problème. Un audit a été demandé pour savoir dans quel état il se trouvait. Le SRIAS a été contacté, l'ISST est passé. La Direction a selon elle actionné tous les leviers pour améliorer la situation, et est en attente des différentes conclusions qui vont lui être communiquées. La CGT tient tout de même à signaler qu'un bon nombre de collègues désirent toujours y manger. Le ballon est dans le camp de la DRFIP, qui doit mettre la pression sur la mairie pour qu'elle entretienne correctement ce bâtiment.

Libourne (Paul Bert): Nous nous sommes renseignés sur l'état d'avancement des travaux sur ce site. La Direction a mis la pression sur les entreprises pour qu'elles finissent au plus vite le chantier. Suite à notre intervention lors du dernier CHSCT, elle a également pris contact avec les agents afin de connaître les travaux complémentaires à effectuer.

Bordeaux métropole: Nous avons demandé si les remarques des collègues inscrites sur les fiches RSST de septembre ont bien été prises en compte. L'assistant de prévention ainsi que l'ISST se déplacent sur le site le 29 novembre afin de trouver une solution concernant les courants d'air, les infiltrations et le chauffage défaillant.

Arcachon-Pinneberg: Le problème de la verrière du rez-de-chaussée de ce bâtiment a de nouveau été soulevé. L'hiver, une forte déperdition de chaleur est constatée. Aucune solution selon la Direction. La CGT a cependant proposé des pistes, comme par exemple des isolants transparents à fixer sur les baies vitrées

Ascenseurs en panne à la Cité Administrative: Une nouvelle fois, des annotations au registre concernaient ce problème récurrent. La Direction se retranche derrière le contrat d'entretien passé avec la société Schindler, mais convient du réel désagrément que cela entraîne. La cité est gérée par la préfecture car il s'agit d'un site inter ministériel. Deux solutions sont actuellement en étude : la première serait de remplacer purement et simplement les ascenseurs, la seconde serait de les réparer, sachant que cela ne serait pas une solution pérenne. **A suivre, une fois de plus...**

POINT 2 : CENTRE DE SERVICES RESSOURCES HUMAINES A LA DGFIP

Cette première présentation était un échange à titre d'information, le sujet dans sa globalité devant faire l'objet de différentes consultations au niveau national.

Le CSRH est un nouveau service qui gèrera la paye et certains aspects de la carrière des agents. Nationalement, ce sont 10 CSRH qui seront déployés. Celui de Bordeaux sera installé au premier étage de l'immeuble de Meriadeck. Il couvrira 15 départements du grand Sud-Ouest, ainsi que la DCST et la DIRCOFI du Sud-Ouest.

39 gestionnaires cadres B et C y seront affectés, ainsi que 2A et un AFIPA, qui assureront des fonctions d'encadrement.

11 809 dossier à gérer pour le service, soit, un portefeuille par gestionnaire de 300 dossiers.

A l'aune de ces données et de l'expérience douloureuse du CSRH des Douanes (pour rappel, ce service national gérant l'ensemble des payes douanières est installé à Bordeaux), la CGT a demandé à la Direction locale de faire remonter plusieurs éléments dont :

- les critères retenus par la DGFIP pour déterminer le nombre de dossiers traités par agents,
- un tableau du nombre d'agents par département exerçant les missions qui seront transférées au CSRH de Bordeaux,

- un bilan de retour de l'expérience du CSRH de Tours (en mode pilote depuis septembre 2013)

De plus, nous avons également tenu à alerter la Direction sur certains éléments, à savoir :

- **1/** L'effectif de ce service, qui nous paraît d'ores et déjà sous-calibré, laissant peu de marge de manœuvre en cas d'absence des personnels (maladie, congés, temps partiel, etc). Problème que rencontre d'ailleurs fréquemment le CSRH des Douanes.

- **2/** Le personnel affecté à ce service. Un appel national sera effectué, pour une arrivée de 29 agents, qui bénéficieront des règles de mutation en vigueur. Cela signifie donc que grand nombre des agents ne connaîtront pas les spécificités du métier RH, et que ces derniers n'auront que 4 mois pour se former à ce métier particulier, sur un logiciel particulier. Là encore, nous pouvons mettre cela en corrélation avec l'expérience des Douanes ou grand nombre d'agents ne connaissant pas ce métier ont en suivant demandé leur mutation. Cela a généré beaucoup d'instabilité dans le poste et a accru le travail des collègues restants.

- **3/** Le logiciel SIRHIUS, qui a connu bugs, réajustements insuffisants et plantages divers et variés. Bien que la Direction nous dise que le SIRHIUS 2.0 est arrivée (aléluid!!), et qu'elle a tenu compte de l'expérience malheureuse des Douanes, rien ne démontre que cette application présentera toutes les fonctionnalités nécessaires pour les agents.

- **4/** Le problème de la circulation des pièces justificatives, de l'information et des documents nécessaire au bon traitement RH des dossiers des collègues. Le « full démat » est prôné mais il s'avère que certains éléments de la carrière des agents restera dans leur département d'origine, pendant que d'autres documents papiers obligatoires devront être transférés au CSRH (arrêt maladie ou autre).

- **5/** La situation matérielle de deux bureaux, qui ne sont pas pourvus de fenêtre, ce qui nous estimons inacceptable,

- **6/** L'effectif du service local RH, qui passe de 19 à 7. Ce dernier va pourtant rester au cœur des relations selon la Direction elle même.

Les suppressions de postes RH dans chaque département seront conséquentes, et les moyens attribués, qu'ils soient humains ou techniques, ne nous paraissent pas adaptés.

La CGT restera donc très vigilante sur ce dossier, qu'elle suivra de près.

A titre d'information, le nombre d'équivalents temps pleins (ETP) supprimés du fait de la création du CSRH à la DGFIP a été évalué à 300 ! (cf réponse des ministres Sapin et Eckert à la cour des comptes en date du 23 juin 2016).

La Centrale doit définir rapidement le mode d'organisation de ce futur service. **Le «club des Directeurs»**, qui s'est déjà réuni à ce sujet a, tel le Président du CHSCT lors de cette séance, plié trop rapidement les débats. Trop de champagne??? Le mystère reste entier...

La responsable en charge du dossier se veut rassurante en mettant en avant les retours d'expérience des autres Directions (Douanes, INSEE et CCRF).

Malgré ces enseignements tirés de la souffrance des agents, ne l'oublions pas, les échéances pour la bascule dans le nouveau système SIRHIUS (juin 2018), la brièveté de la formation des nouveaux arrivants et la mise en place du service dès le 1er janvier 2019 ne nous poussent pas à l'optimisme.

Point 3: Rapport visite Point de Passage Frontière de Bergerac

Cette structure est passée du statut d'aérodrome local à celui d'un aéroport international. Ce changement a modifié fortement les conditions de travail des douaniers. Lors d'un CHSCT précédent les organisations syndicales ont fait la demande d'une visite pour s'en rendre compte.

La délégation du CHSCT a rendu son rapport où sont mis en exergue les points suivants :

Zone départ :

- l'installation d'un diffuseur de climatisation supplémentaire au niveau de l'auvette afin d'améliorer l'ambiance thermique notamment en période de fortes chaleurs
- un meilleur aménagement du local qui regroupe le bureau de contrôle de seconde ligne et le coin repas afin que soit mieux préservé l'espace dédié au coin repas et à la convivialité.
- l'installation d'une VMC dans la partie principale du bureau de contrôle de seconde ligne de la zone départ, opération envisageable par extension de la VMC installée dans les toilettes du local.

Zone arrivée

- un local plus adapté pour le bureau de contrôle de seconde ligne,
- construire une cloison derrière les auvettes afin de permettre aux passagers d'accéder directement aux toilettes en descendant de l'avion. Ainsi, les passagers pourront aller et venir dans la zone d'attente sans gêner les douaniers.
- installation de portes anti-retour ou d'un SAS en sortie des auvettes permettra une amélioration significative des conditions de travail et de sécurité des douaniers.

Zone départ et Arrivée

- une étude ergonomique pour l'ensemble des auvettes afin de repenser les postes de travail et d'éviter des TMS (Troubles Musculo-Squelettiques).

Les conditions de travail des agents des douanes entrant dans la sphère de compétence du CHSCT 33, la Cgt souhaite une information actualisée sur le projet de rénovation et d'extension de l'aéroport de Bergerac.

POINT 4: Bilan des demandes, acceptations et refus de télétravail au sein des directions, suivi du dispositif

Le moins que l'on puisse dire c'est que les directions ne sont pas très disertes ni très diligentes sur le télétravail au moins au niveau local alors que le décret d'application sur le sujet date du 11 février 2016...

Pas de bilan communiqué aux instances, pas d'examen des refus en CAPL, pas d'entretien obligatoire en cas de refus.

Il faut dire, comme pour le dossier des CSRH, que les directions financières n'avancent pas toutes au même rythme : à la DGFIP on en est toujours à la phase expérimentale tandis qu'en douane des demandes de télétravail ont été instruites.

Confrontée à ce manque de transparence, la CGT a demandé que les directions nous fasse un bilan des demandes, des acceptations et des refus. De même, nous avons demandé de pouvoir suivre le dispositif pour les agents dont les demandes ont été acceptées afin de jouer notre rôle de représentants des personnels en CHSCT. A ce jour,

seule la direction des douanes nous a communiqué des informations et encore très générales :

- 4 demandes au niveau de la direction régionale de Bordeaux :

- 3 acceptations et un refus nous n'en saurons pas plus.

- 26 demandes au CSRH et 26 refus...

- 3 recours ont, pour l'heure, été examinés en CAP Centrale et seul le recours déposé par

l'agent de la DR de Bordeaux a abouti favorablement.

Le responsable des douanes confirme que la direction ne veut pas de télétravail au CSRH ; les raisons évoquées tiennent à l'organisation et plus précisément à la nécessité d'être présent dans le service (le double écran n'est plus évoqué..), au travail en équipe ou à la gestion physique des dossiers pour les agents du Bouscat.

Ce n'est pas très étayé comme argumentaire et propice à des recours juridiques que nous faciliterons.

En attendant, nous incitions la direction des douanes à donner une issue favorable aux demandes appuyées par un avis médical et à faire évoluer sa position concernant les gestionnaires du CSRH.

Nous remettrons donc le sujet de la table sans préjudice des actions que nous encourageons : recours juridique, en CAP, mobilisation.

Point 5: Questions diverses

Chute à la cantine de Meriadeck: Comme malheureusement pressenti lors de la densification de Meriadeck, une chute a eu lieu pour monter au premier étage du restaurant administratif. La CGT a demandé à la Direction les mesures prises afin d'éviter d'autres accidents de ce genre. Aucune réponse, les esprits étaient déjà ailleurs. Il est regrettable que nous n'ayons pas été entendus plus que cela sur ce dossier.

Ce type d'accident rentre dans le cadre tout à fait normal d'une déclaration d'accident de travail.

SIP-SIE de Langon: La CGT a relayé une énième demande de ce site concernant le nettoyage des vitres (non effectué depuis 2008!!) et les stores intérieurs et extérieurs bloqués depuis des années. Même si cela ne rentre pas dans le champ d'action de la DGFIP selon la Direction, la CGT a tenu à rappeler que les agents présents dans ces locaux sont bien des collègues de la DGFIP. Nous serons attentifs à ce que soit pris en compte leurs revendications, même si la commune de Langon est la propriétaire des lieux.

Nous avons également signalé que le SIE est chaque année envahi par des fourmis, ce qui en dit long sur l'état de ce bâtiment...

CHU, antenne Charles Perrens: La CGT a tenu à relayé la demande des agents de ce site, concernant des toilettes et des locaux vétustes et encrassés, un cuvette à changer, ainsi qu'une moquette à shampooiner. La Direction a pris note et devrait passer bientôt sur ce site.

CHU, antenne Dubernat: Là encore, le problème de la vétusté et du nettoyage a été pris en compte suite à notre intervention.

Nous avons également signalé un problème d'ergonomie concernant la caisse de ce poste, ainsi qu'un climatiseur défaillant dans un des bureaux de ce poste.

SIP Talence/Pessac: La Direction était informée du problème de luminosité du futur SAID de Pessac. Les brises soleil assombrissent en effet ce dernier, mais des moyens complémentaires (lampes ou autre) pourront être affectés aux agents s'ils en font la demande. Les brise-soleil devraient être retirés à compter du mois de mars 2018.

Vos représentants en CHSCT